



Paris, le 24 décembre 2020,

**Procès-verbaux de
l'assemblée générale ordinaire
du samedi 25 septembre 2021.**

Les assemblées générales, convoquées par courriel en date du 24 août 2021, s'est tenue le 25 septembre 2021 au Musée du Vin, 5 Square Charles Dickens, 75016 Paris et a été présidée par Arnaud Degioanni, président de l'association.

A la date de l'assemblée, l'association comptait 141 adhérents et 10 membres d'honneur.

Le 25 septembre, 85 personnes étaient présentes ou représentées, soit 60.28% des membres actifs. Le quorum requis étant atteint, le président ouvre l'Assemblée générale à 14h45.

Table des matières

1. Assemblée générale ordinaire 2020	Erreur ! Signet non défini.
Rapport moral 2020	3
Présentation.....	Erreur ! Signet non défini.
Rapport moral 2020	3
Présentation.....	3
Vote	5
Rapport de gestion 2020	5
Présentation.....	5
Vote	15
Election du nouveau Conseil d'Administration.....	15
Présentation.....	15
Vote	15
Clôture.....	15

1. Validation du Procès-Verbal de l'AG 2020.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 20 décembre 2020 est accepté à l'unanimité.

2. Rapport moral 2020-2021.

L'année 2020-2021 aura été une année Covid monstrueuse, où tout aura été fait pour maintenir notre activité.

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2020-2021
Adhérents	200	284	171	174	177	184	200	231	239	141
Adhérents votants	---	---	---	---	---	153	171	197	205	71
Participants cours	114	101	72	88	90	104	116	203	220	0
Cours grands débutants	---	---	---	---	---	---	---	47	39	0
Cours débutants	17	29	15	30	35	38	54	36	43	0
Cours intermédiaire	41	26	26	21	14	22	21	41	45	0
Cours av. de couple	24	22	10	13	16	12	12	33	32	0
Cours av. de quadrille	32	24	21	18	17	11	11	29	19	0
Classe de Maître / Démonstration	---	---	---	---	---	7	16	6	30	0
Baroque-1 ^{er} Empire	---	---	---	6	5	4	2	5	32	0
Participants pratique	45	55	49	51	31	38	55	60	51	0
Licenciés FFD	---	---	---	---	81	104	143	176	164	82
Licenciés nationaux	---	---	---	---	---	---	2	1	18	36

Rapport moral 2020

Présentation

L'année 2020 s'achève enfin, avec son lot d'exceptionnelles difficultés, que nous avons tous subies et qui, j'espère, ne dureront maintenant plus trop longtemps...

Que dire? Sinon que cette année correspondait également à notre 30^e année... Voici donc cette troisième décennie, qui comme à chacun de nos anniversaires décennaux, s'est retrouvée confrontée avec des contraintes étonnantes...

La crise sanitaire de cette année est certainement ce qui aura frappé le plus rudement notre association. Quel dommage, tout particulièrement cette année où notre croissance, notre

développement, notre reconnaissance n'ont cessé de croître et de diffuser la qualité de notre association auprès de tous, des institutions comme des particuliers.

L'absence de réunion de notre assemblée générale 2020 a été la parfaite occasion pour modifier, comme nous en avons discuté en 2019 et comme nous venons de le faire, notre exercice financier pour que ce dernier passe d'un exercice annuel à un exercice sportif, plus facilement utilisable et compréhensible.

Afin de permettre cette transition, cette année qui vient de se terminer sera donc considérée du 1^{er} janvier 2019 au 31 août 2020.

À partir du 1^{er} septembre 2020, les années associatives de carnet de bals correspondront précisément aux années sportives (d'un 1^{er} septembre au 31 août suivant).

L'exercice que nous clôturons aujourd'hui s'étend donc exceptionnellement sur un an et demi. Cet exercice, qui a vu nombre de succès : le « Bal électromagnétique », le « Bal au Royaume de Neptune », le « Bal au Jardin des Tuileries », le tournage pour l'Hôtel de la Marine, les Journées Napoléon III de Vichy, les Journées du Patrimoine au Château de Breteuil... Mais, qui, malgré ses succès, a vu encore plus d'annulations et de déception, qu'a engendrés la crise du Covid 19.

La plus grande perte de cette saison aura certainement été l'annulation de la Semaine Internationale de Stage, et le report de Notre Grand Bal de Printemps dédié à notre anniversaire des XXX ans. Comme vous l'avez constaté avec le Bal du Jardin des Tuileries, nous avons essayé de redémarrer au plus vite dès la fin du premier confinement ; nous avons pu dans le sillage des Tuileries assurer les Journées du Patrimoine au château de Breteuil et au château de Grosbois, francs succès, avant d'être de nouveau frappés par un nouveau confinement.

Actuellement nous naviguons à vue, en attendant des consignes claires et définitives de notre gouvernement pour relancer toutes nos activités, et surtout pour planifier au plus vite un premier Grand Bal, digne de nos 30 ans. Cette reprise ne pourra avoir lieu que lorsque les conditions sanitaires nous le permettront. Nous suivons donc très attentivement les consignes gouvernementales et fédérales pour nous assurer à tous, une reprise à la fois sûre et prompte. L'assemblée générale, que nous tenons aujourd'hui, relève principalement de la tâche administrative : nous devons clore cette période au mieux et consacrer toute notre énergie à la relance de notre activité. Nous allons avoir ensemble la tâche de redémarrer, de réinventer, de refaire vivre notre association. Nous vous proposerons, dès que les consignes de reprise seront claires, d'organiser très rapidement une réunion d'information qui prendra certainement l'allure d'une nouvelle assemblée générale afin de vous informer de toutes les modalités de reprise des cours, des stages et des bals, de possibilités concernant les avoirs, de tous les redémarrages et les calendriers, qui nous permettront enfin de danser ensemble...

Je vous souhaite à tous une excellente santé, et vous remercie sincèrement de votre fidélité et de votre attachement à Carnet de Bals. Malgré le confinement, les renouvellements d'adhésion et les inscriptions aux cours sont très nombreux. Les messages de soutien et d'espoir de reprise n'ont jamais été aussi vifs, ce qui prouve bien la cohésion de notre association et l'enthousiasme de ses adhérents. Je sais que nous reprendrons très prochainement dans d'excellentes conditions et que nous saurons tourner la page du Covid pour refaire vivre notre association, notre discipline, nos bals et notre passion commune.

Vote

Le président ouvre les votes.

Le rapport moral du président est accepté à l'unanimité.

Rapport de gestion 2020

Présentation

Bilan

ACTIF	Net au 31/08/20	Net au 31/12/18
TIERS		
Débiteurs divers et créditeurs divers		
467000 - Autres comptes débiteurs ou créditeurs	117,00 €	4 974,50 €
COMPTES FINANCIERS		
Banques, établissements financiers et assimilés		
511200 - Chèques à encaisser	39,00 €	1 477,00 €
512001 - Banque - Compte principal	21 455,03 €	19 753,47 €
512002 - Banque - Compte PAYPAL	0,00 €	0,00 €
512003 - Banque - Compte Dépôt	122,89 €	121,98 €
517000 - Compte en ligne S-Money	76,02 €	1 752,23 €
Caisse		
531001 - Caisse - Compte principal	0,00 €	45,71 €
Virements internes		
580000 - Virements internes	0,00 €	0,00 €
TOTAL ACTIF	21 809,94 €	28 124,89 €

PASSIF	Net au 31/08/20	Net au 31/12/18
CAPITAUX		
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)		
110000 - Report à nouveau (solde créditeur)	44 913,32 €	44 913,32 €

119000 - Report à nouveau (solde débiteur)	-17 073,43 €	0,00 €
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	0,00 €	0,00 €
Résultat de l'exercice (déficit)	-6 029,95 €	-17 073,43 €
TIERS		
Fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	0,00 €	285,00 €
TOTAL PASSIF	21 809,94 €	28 124,89 €

Compte de Résultat

PRODUITS D'EXPLOITATION			CHARGES D'EXPLOITATION		
	Période en cours	N-1		Période en cours	N-1
706000 - Prestations de services	39 040,00	57 813,65	602000 - Achats stockés - Autres approvisionnements	-2 597,55	-2 492,00
706100 - Prestations de services - Inscription au Grand Bal	8 065,00	0,00	603100 - Variation des stocks de matières premières (et fournitures)	-96,50	0,00
706200 - Prestations de services - Cours	26 260,00	0,00	604000 - Achats d'études et prestations de services	-15 030,10	-5 165,36
706300 - Prestations de services - Spectacle	17 240,00	0,00	606000 - Achats non stockés de matières et fournitures	-66 839,36	-8 935,74
707000 - Ventes de marchandises	138,00	1 215,00	606400 - Fournitures administratives (ex : papeterie, fournitures bureau)	0,00	-799,80
709000 - Ristourne	-5 603,00	-3 231,00	613000 - Locations (ex : matériel, salle, équipements)	-25 021,14	-65 434,10
754000 - Dons et Collectes	16 479,16	8 882,60	616000 - Primes d'assurances (ex : assurances de l'association, responsabilité civile, incendie)	-747,38	-374,83
756000 - Adhésions	12 030,00	5 967,00	622000 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-1 774,70	-38,77
			625100 - Voyages et déplacements	-283,26	-684,42
			627000 - Services bancaires et assimilés	-478,05	-200,85
			628100 - Cotisations (liées à l'activité économique)	-6 422,25	-1 989,00
			645800 - Cotisations aux autres organismes sociaux	-389,73	-929,33
Total	113 649,16	70 647,25	Total	-119 680,02	-87 044,20
RESULTAT D'EXPLOITATION			-6 030,86	-16 396,95	

PRODUITS FINANCIERS			CHARGES FINANCIERES		
768000 - Autres produits financiers	0,91	17,12			
Total	0,91	17,12	Total	0,00	0

RESULTAT FINANCIER	0,91	17,12
--------------------	------	-------

AUTRES PRODUITS			AUTRES CHARGES		
			681100 - Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	0	-693,60
Total	0,00	0	Total	0	-693,60

RESULTAT AUTRES PRODUITS ET CHARGES	0	-693,60
-------------------------------------	---	---------

TOTAL GENERAL	-6029,95	-17073,43
---------------	----------	-----------

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
875000 - Dons en nature	16852,44	13 501,90	861000 - Mise à disposition gratuite de biens	-16 852,44	-13 501,90
Total	16852,44	13 501,90	Total	-16 852,44	-13 501,90

Annexe des comptes annuels arrêtés au 31/08/2020

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : CARNET DE BALS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2018, dont le total est de 21 809,94 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, présentant un déficit de 6 029,95 euros. L'exercice a une durée de 20 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/08/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/08/2020 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Changements de méthodes, d'estimation et de modalités d'application

L'association est passé d'un exercice rythmé sur l'année calendaire à un exercice rythmé sur l'année scolaire : du 1^{er} septembre jusqu'au 31 août.

Afin de prendre en compte ce changement, l'exercice de l'année 2019 s'est étendu sur 24 mois du 1^{er} janvier 2019 jusqu'au 31 août 2020.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

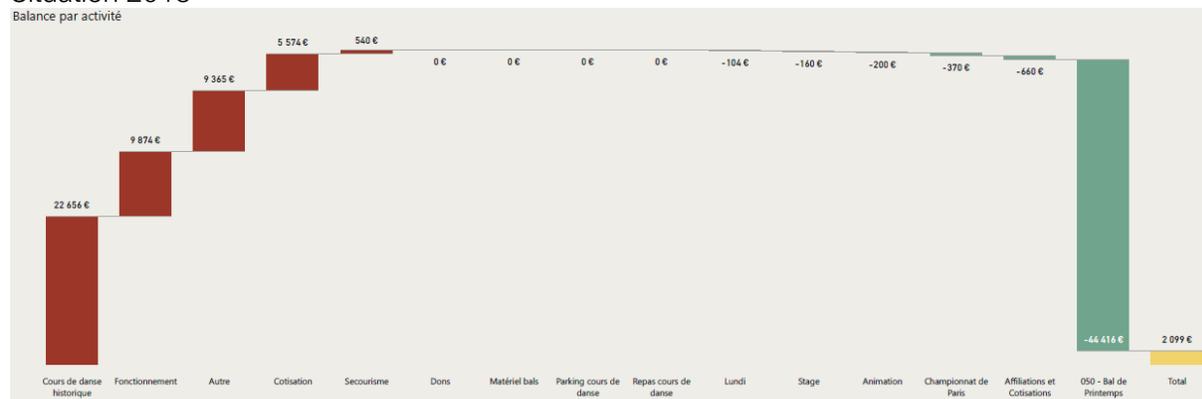
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat

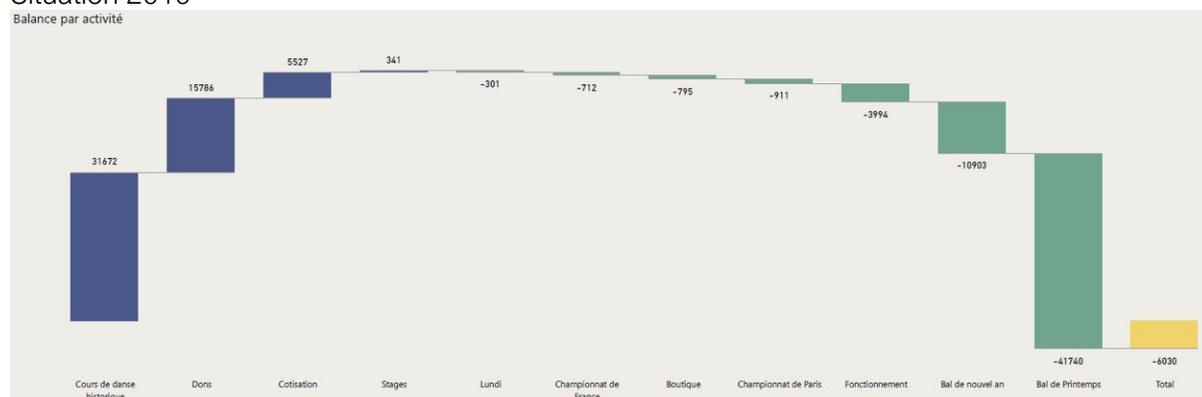
Balance annuelle des activités

Situation 2018

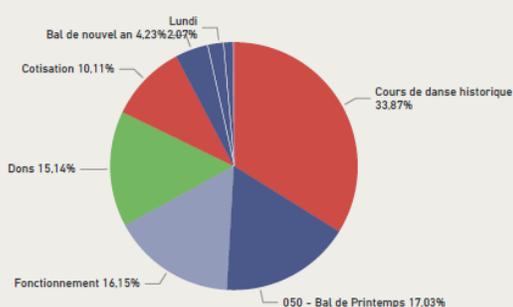


Situation 2019

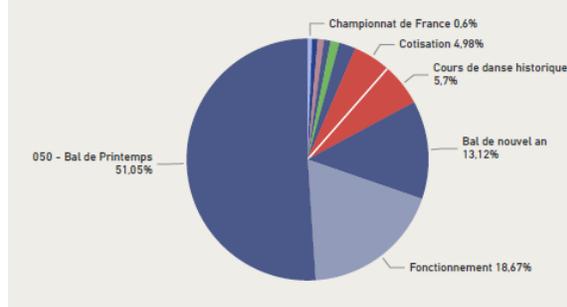
Balance par activité



Répartition des recettes



Répartition des dépenses



Faits marquants

- Afin de prendre en compte le changement de rythme de l'exercice sur l'année scolaire, l'exercice 2019 s'est étendu sur une durée de 24 mois du 1^{er} janvier 2019 au 31 août 2020.
- L'exercice 2019 a été marqué par l'interruption de toutes les activités de danse début avril 2020 à la suite du COVID-19.
- Trois reconstitutions de bals ont été organisées par l'association sur l'exercice 2019 : Bal de printemps, Bal de nouvel an, Bal au jardin des tuileries.
- L'association a participé à l'organisation et au subventionnement de 3 championnats de danse : championnat de France, championnat régional ile de France, rendez-vous de Paris.

Résultat

Budget	Dépenses (€)		Recettes (€)		Balance (€)	
	Année en cours	N-1	Année en cours	N-1	Année en cours	N-1
050 - Bal de Printemps	61 094,82	71 619,60	19 355,00	23 978,93	-41 739,82	-47 640,67
060 - Stage	1 049,50	1 442,60	1 390,00	1 930,00	340,50	487,40
Bal de nouvel an	15 707,88	0,00	4 805,00	0,00	-10 902,88	0,00
Boutique	998,87	0,00	204,00	0,00	-794,87	0,00
Championnat de France	722,07	2 693,53	10,00	0,00	-712,07	-2 693,53
Championnat de Paris	910,53	400,05	0,00	135,00	-910,53	-265,05
Cotisation	5 960,99	1 315,00	11 488,00	5 758,00	5 527,01	4 443,00
Cours de danse historique	6 824,06	1 941,53	38 496,00	18 810,00	31 671,94	16 868,47
Dons	1 417,07	6,58	17 203,16	8 807,60	15 786,09	8 801,02
Fonctionnement	22 345,31	8 065,39	18 350,91	10 772,84	-3 994,40	2 707,45
Lundi	2 648,92	253,52	2 348,00	472,00	-300,92	218,48

Total	119 680,02	87 737,80	113 650,07	70 664,37	-6 029,95	-17 073,43
-------	------------	-----------	------------	-----------	-----------	------------

Le résultat est déficitaire de 6K euros, il est toutefois en augmentation de 11K euros par rapport à l'année 2018.

Produits

On note une augmentation sensible des produits d'exploitation par rapport à l'année 2018 principalement dû aux postes suivants :

- Augmentation des adhérents : inscription aux cours de danses et cotisations.
- Augmentation des dons.

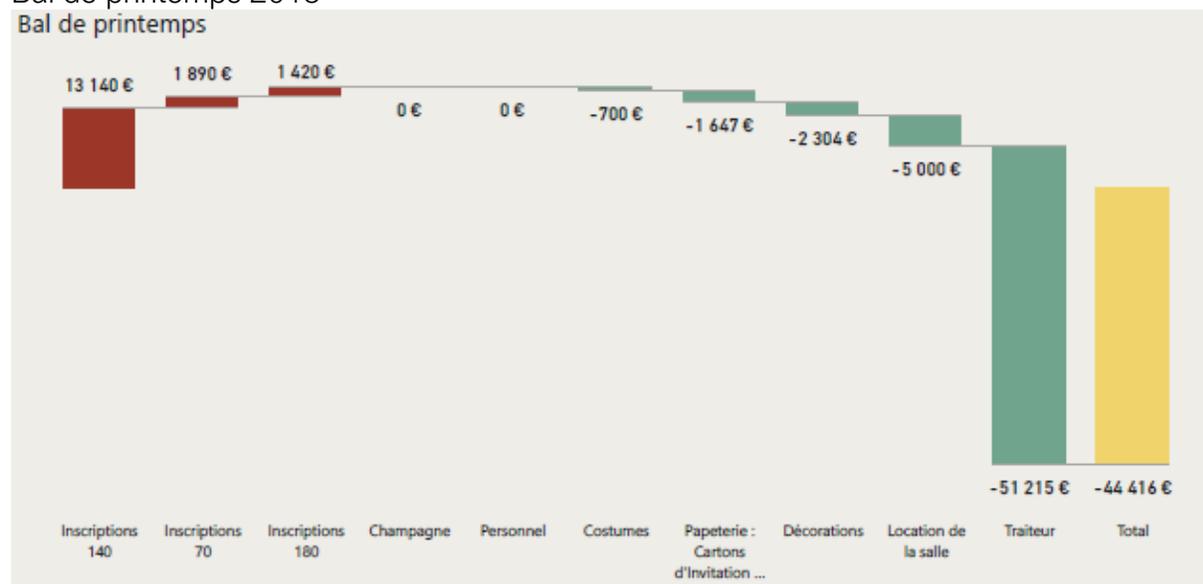
Charges

L'augmentation des charges est du essentiellement à l'organisation de 3 bals sur l'année 2019 contre un seul sur l'année 2018.

Balance des bals

Bal de printemps 2018

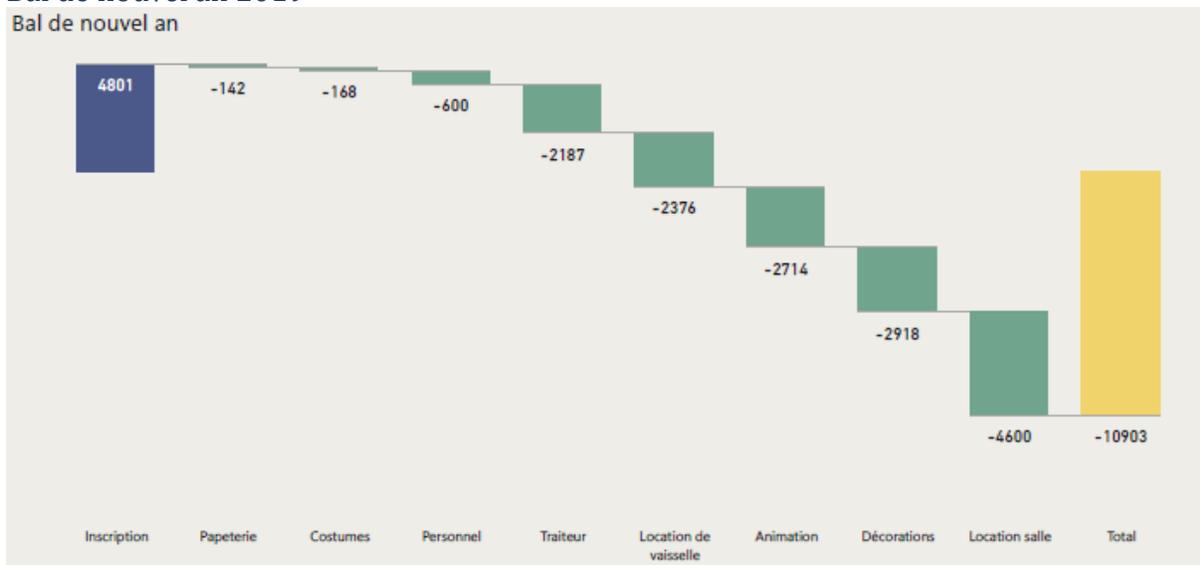
Bal de printemps



Bal de printemps 2019



Bal de nouvel an 2019



Cours de danse
Situation 2018

Cours de danse



Situation 2019

Cours de danse



Traitement des contributions volontaires en nature bénévolat.

Autres contributions

Dons en nature : Matériels et Services cédés pour les grandes prestations de l'association (Bals, Championnats ...)

Vote

Le président ouvre les votes.

L'assemblée donne le Quitus au trésorier à l'unanimité moins une abstention.

Election du nouveau Conseil d'Administration

Présentation

Le président présente alors la seule liste candidatant pour le nouveau conseil d'administration 2020-2024 :

- Arnaud de Giovanni
- Céline Perron d'Arc
- Yves Girard
- Danièle Pagny
- Alexandre Emard
- Michelle Girerd-Potin
- Benoît Habert
- Madia Charlier
- Eric Burté
- Olivia Wély
- Nicolas Billiotte
- Catherine Megy
- Cyrille Sillet
- Maryvonne Davin

Vote

Le président ouvre les votes.

L'assemblée élit le nouveau conseil à l'unanimité moins une abstention.

Clôture

L'assemblée générale ordinaire 2020 est alors levée à 21h30 par le président.

Président



Trésorier

